



Chronique du Sanctuaire

Novembre, 1914.

"Recueillez les miettes..."

(St-Jean, V-12).

PROLOGUE



REPRODUCTION, en miniature, de la vie du Sanctuaire, la chronique de la "morte saison" doit nécessairement être moins longue, ... au grand soulagement du rédacteur et peut-être aussi des lecteurs.

Il va de soi qu'elle y perdra en intérêt. Puisse-t-elle, tout de même, être plus prenante que l'aspect général du Pèlerinage durant l'hiver ! Qu'elle contribue, pour sa part, à entretenir dans les âmes le feu sacré qui se rallumera avec le soleil du printemps !

Pèlerinage.

Un seul pèlerinage au cours du mois de novembre !... si toutefois il est permis de désigner ainsi une visite précipitée d'une trentaine d'élèves de l'École des Frères de Nicolet, un jour de congé. Le terme nous paraît d'autant plus manquer de justesse que, seul, le Père Harnois, "missionnaire attitré

des pèlerins isolés", fut chargé de les piloter au Sanctuaire sur la propriété et jusque dans le parloir du Monastère, où se fit la bénédiction des objets de piété.

L'on s'imagine bien quelle fête ce fut pour l'"ami des jeunes"! Il se "fit si bien tout à tous pour les gagner tous" à la Sainte Vierge qu'ils sont partis en promettant de revenir.

Pèlerins isolés.

Il en est venu presque chaque jour, mais combien "isolés" !

Un matin, pourtant, la Sainte Vierge recevait la visite d'une douzaine de Soeurs de la Providence, venues pour Lui rendre grâces au lendemain du cinquantième anniversaire de leur arrivée aux Trois-Rivières.

Un très grand nombre, par contre, ont fait ce que nous pourrions appeler "un pèlerinage spirituel", si l'on en juge par la volumineuse correspondance échangée entre les missionnaires attachés à l'Oeuvre et leurs amis. Leur plume n'a pas toujours le loisir d'adresser à tous et à chacun une réponse immédiate et détaillée. Mais le Sanctuaire, tel un ardent foyer, rayonne de lui-même les ondes bienfaisantes de la Divine Miséricorde. Il y a certainement dans le monde surnaturel des phénomènes de télépathie et d'action à distance indéniables. Le Sacré-Coeur et la Sainte Vierge sont là !
Digitus Dei est hic !

Personnel.

"L'unique fortune de la destinée humaine est d'aimer l'oeuvre à laquelle on se voue et ceux avec qui on la fait". Cette belle pensée de Louis Veuillot explique bien des peines comme aussi bien des joies de la vie de communauté.

Les changements ne s'y font généralement pas sans causer de vifs regrets. C'est que l'on s'attache, avec raison, aux personnes et aux choses. Phénomène psychologique qui nous a valu le retour, au milieu de nous, de notre cher Frère St Onge. Sa santé, qui s'améliore de jour en jour plus sûrement ici que nulle part ailleurs, lui permet de rendre une foule de menus services, très précieux et très appréciés, au Monastère, au Sanctuaire et sur le terrain dont il surveille les travaux de construction et d'embellissement.

D'autre part, notre "auxiliaire" à la direction des Annales n'a pu quitter, ces jours derniers, la maison et le bureau où il se dépensait, depuis plus de huit années, avec une tenacité au-dessus de tout éloge, sans un serrement de coeur.

Quiconque est tant soit peu au courant de la somme de travail qu'exigent l'enregistrement de plus de 15,000 abonnements, la composition des adresses et l'expédition mensuelle ou annuelle, selon le cas, des Annales et des primes, comprend que l'énergie la plus indomptable finit toujours par s'user à cette obscure besogne de tous les jours. Aussi l'autorité a-t-elle pour ainsi dire prévenu ses désirs en lui accordant une feuille d'obédience pour notre Juniorat d'Ottawa, où il s'occupera des oeuvres analogues, mais moins obsédantes de "La Bannière" et du "Denier du Sacré-Coeur".

Sous sa direction aussi délicate que spontanée, le Frère E. Moreau, son remplaçant, a pu franchir, sans fatigue, la période d'initiation et grâce aux prières de nos abonnés, nous avons tout lieu d'espérer que notre revue n'aura pas à souffrir du changement. Chose certaine, notre nouveau coadjuteur n'a qu'à marcher sur les traces de ses devanciers pour faire beaucoup de bien aux âmes tout en se sanctifiant soi-même.

La vie religieuse a aussi ses joies intimes. Ainsi, nous éprouvons un réel bonheur, le 17 de ce mois, à célébrer avec notre vénéré Père Harnois, le 70ième anniversaire de sa naissance, en lui souhaitant encore de longs et heureux jours, au service des pèlerins affligés ou malades de Notre-Dame du Cap.

Et, demain, nos coeurs salueront avec une piété filiale débordante d'allégresse, le retour, si longtemps désiré, de notre bien-aimé Supérieur, le Révérend Père Perdereau.

Nous nous préparons à l'accueillir avec toute la sympathie que mérite, de notre part, la "Fille Aînée de l'Eglise" qui souffre et qui prie. Il nous apportera un peu de l'arôme qui se dégage des religieux et des prêtres blessés ou tombés au champ d'honneur. Puisse-t-il nous arriver surtout avec le ferme espoir en la victoire finale du peuple et surtout de l'Eglise de France !

Et nous rendrons à notre bonne Mère d'ardentes actions de grâces de nous l'avoir ramené sain et sauf, à une heure où

l'obtention d'un passeport semblait absolument désespérée.

Nos Annales se ressentiront, le mois prochain, de l'influence d'une autorité douce et ferme à la tête de l'Oeuvre. *Deo Gratias !*

**Clôture de Jubilé et anniversaire du couronnement
(11 et 12 octobre.)**

Les choses avaient été disposées de manière que la clôture du jubilé de notre Sanctuaire coïncidât avec le 10ème anniversaire du couronnement de la statue. Le 8 octobre, l'invitation suivante était lancée dans " Le Bien Public " des Trois-Rivières.

"Depuis quelques années déjà la coutume s'est établie de célébrer avec solennité le 12 octobre, jour anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Cap. Monseigneur Cloutier se fait toujours un devoir, quand il le peut, de présider cette cérémonie; un nombreux clergé l'accompagne et les fidèles prouvent bien par leur affluence que cette fête répond à un besoin de leur coeur.

Lundi, le 12 octobre prochain, une grand'messe à laquelle Monseigneur assistera sera donc chantée à 9 heures du matin et un sermon de circonstance sera donné par un R. P. Franciscain au Sanctuaire.

Les choses cette fois-ci devraient, semble-t-il, se passer avec plus d'éclat encore que de coutume. C'est un insigne honneur pour le diocèse des Trois-Rivières de posséder presque seul en Amérique une Vierge couronnée au nom du Souverain Pontife. Or le 12 octobre ramène le 10e anniversaire du jour où cet honneur lui fut accordé. Ne convient-il pas de témoigner à Notre-Seigneur et à sa Mère notre reconnaissance par des actions de grâces plus solennelles ?

C'est un grand privilège aussi que d'avoir conservé un des plus anciens monuments de la colonie. Ils sont si rares ceux qui sur notre sol ont bravé l'effort des siècles ! Ce privilège nous a été aussi accordé. L'Eglise du Cap compte 200 ans d'existence, puisqu'elle fut fondée par Monseigneur de St-Vallier, le 13 mai 1714. Dans les circonstances où nous nous trouvons les coeurs ne sont guère à la joie; aucune fête extraordinaire n'a signalé ce Jubilé qui aurait pourtant mérité de ne

point passer inaperçu. Du moins l'Indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife Pie X à tous ceux qui visiteront le Sanctuaire demeure et peut être gagnée jusqu'à lundi prochain. Si nous ne pensons pas en avoir besoin pour nous-mêmes, appliquons-la à l'âme des soldats qui meurent pour nous, puisqu'ils meurent pour la cause de la civilisation.

Ce sont là autant de motifs qui, espérons-le, seront compris de tous les vrais amis de la Ste-Vierge. Et comme ils sont nombreux, la foule se pressera aux pieds de Notre-Dame du Rosaire le 12 octobre afin de la remercier de ses bienfaits passés; d'en solliciter de nouveaux pour l'avenir; afin surtout d'obtenir d'Elle pour nos armées la victoire, pour l'Eglise et pour le monde la Paix !"

Les fêtes s'ouvrirent le 11, vers quatre heures de l'après-midi, par une cérémonie spéciale réservée aux fidèles du Cap-de-la-Madeleine. Ils vinrent très nombreux, plus de mille, entendre parler le R. P. Faure, O. M. I., sur les origines déjà lointaines de leur paroisse et de leur chapelle vénérée. Prenant pour texte : "*Infima mundi elegit Deus*", le prédicateur autorisé, montra, avec une richesse et une précision de détails dignes de la publicité, comment Dieu, degré par degré, a élevé la pauvre pointe de sable du Cap-de-la-Madeleine, théâtre des sanglantes incursions iroquoises, à la dignité d'une terre sanctifiée par des grâces extraordinaires, des prodiges et des miracles ; et comment l'humble église paroissiale du Cap, fruit de souscriptions volontaires venues des quatre coins du pays, est devenue après 200 ans, le Sanctuaire vraiment national de la dévotion Mariale au Canada. Aussi, avec quelle fierté bien légitime les "anciens" du Cap se sont-ils entendus proclamer les fondateurs, dans la personne de leurs héroïques ancêtres, du Pèlerinage ! Avec quelle âme entonnèrent-ils leur cantique favori :

Vois à tes pieds, Vierge Marie,
Tes enfants sur qui chaque jour
S'épanchent, de ta main bénie,
Les trésors du Divin Amour.

Tous heureux dans ton Sanctuaire,
 Nous revenons célébrer tes bienfaits
 Crois à nos coeur, auguste et tendre Mère,
 Nous ne t'oublierons jamais,
 Non, non, non, non, jamais !
 Jamais ! Jamais !

* On eût dit que la voûte se faisait plus sonore pour faire écho à ces accents toujours anciens et toujours nouveaux ; ou mieux, que les voix des aïeux étaient venues s'unir à celles de leur nombreux descendants, pour donner plus de force à leur serment de fidélité et plus d'effusion dans l'expression de leur reconnaissance. *Magnificat anima mea Dominum !*

“Dans son numéro du 15 octobre, le “Bien Public” rendait compte de la célébration du lendemain matin :

“Le dixième anniversaire du couronnement de la Statue de Notre-Dame du Cap a été célébré lundi dernier avec succès. Répondant à l'invitation des Pères Oblats, gardiens du Sanctuaire, plus de 1000 personnes du Cap, des Trois-Rivières et des environs vinrent assister à la grand'messe solennelle chantée à la tribune par le choeur de la paroisse et, à l'autel, par M. le Chanoine P. Cloutier, curé de Champlain, assisté de M. l'abbé H. Deschênes et du Père G. Bertrand, O. M. I., comme diacre et sous diacre.

Monseigneur F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, présidait au trône, ayant à sa droite, le R. P. G. Charlebois, O. M. I., provincial, et à sa gauche, M. le Chanoine U. Marchand, chancelier. M. E. Paquin agissait comme maître des cérémonies.

Au choeur et dans la nef, se trouvaient groupés une vingtaine de prêtres, curés ou professeurs du diocèse, parmi lesquels il faisait bon de remarquer M. Duguay de St-Barnabé, ancien curé du Cap-de-la-Maleline, M. A. Comtois, directeur des ecclésiastiques du Séminaire, le R. P. A. Valiquet, O.M.I., de St-Sauveur de Québec et M. E. Panneton, chapelain de l'Hôpital St Joseph.

Dans son beau sermon de circonstance, le R. P. Thomas-Marie, o. f. m., du monastère des Trois-Rivières, parla de la place de la Sainte Vierge dans le plan divin et du rôle qu'elle

a joué dans l'Église, à Jérusalem, à Rome, en France et au Canada. "Le Cap-de-la-Madeleine est sa terre de prédilection", a-t-il affirmé, "c'est ici qu'elle veut attacher les fidèles à Jésus-Christ, en les guérissant avant tout de leurs maladies spirituelles".

En même temps se clôturait le jubilé du deuxième centenaire de l'émission du décret d'érection du Sanctuaire par Mgr de St-Valier.

Il est pratiquement décidé, paraît-il que l'on célébrera l'an prochain, de façon grandiose, le deuxième centenaire de sa construction."

Cette décision est maintenant définitive pour ne pas dire irrévocable. L'année 1915 verra de belles et grandes choses au Cap-de-la-Madeleine. C'est la grande joie que nous vous annonçons à la page 291 de la chronique d'octobre. *Gloria in excelsis Deo !*

A. JOYAL, O. M. I.



EPIS D'OR

—"*Comme prime, veuillez m'envoyer une médaille-scapulaire pour un misérable alcoolique confié à mes soins. S'il mourait sans scapulaire... !*".—Une garde-malade.

—"*Ci-inclus \$1.50 de la part d'une personne qui désire faire dire des messes pour le repos de son âme après sa mort*".—Une zélatrice.

—"*Par suite d'une erreur de ma part, vous m'avez adressé deux Annales au lieu d'une. Ne m'en voulez pas trop, car, en passant le numéro de surplus à une amie, je vous ai trouvé un nouvel abonnement*".—Mlle V. M. de Ste Flore.

—"*J'ai reçu, depuis quelques mois, deux numéros au lieu d'un. Pour réparer ma négligence à vous en donner avis, ci-inclus 30 cts*".—Une abonnée exemplaire.

—"*Puisque le Seigneur a besoin d'ouvriers pour cultiver sa Vigne, je consens bien volontiers à lui faire le sacrifice de mes deux jeunes fils*".—Une zélatrice.

PRIMES ! PRIMES !

Notre prime a reçu bon accueil. *Deo Gratias !*

Nous aurions pu, à l'heure actuelle, ne pas donner libre cours à notre générosité. Nous tenions cependant à faire oublier le léger malaise qu'avait pu causer notre long retard involontaire.

Il semble bien aussi que notre lithogravure ait été pour quelque chose dans le maintien progressif de notre circulation, lorsqu'il y avait lieu de s'attendre à une diminution.

Était-ce là l'unique but de notre cadeau ? Certes, non. Pour nos milliers d'abonnés, pour leurs parents, amis et voisins, la noble et douce figure de Son Eminence le Cardinal Bégin sera surtout une prédication.

Que de leçons s'en dégagent ! Leçon de respectueuse soumission au Souverain Pontife dont Il est le Conseiller.

Leçon de piété, d'étude et d'action qui, seules, font les hommes de haute valeur intellectuelle, morale et religieuse.

Leçon d'énergie dans l'accomplissement du devoir. " De nos jours, plus que jamais peut-être ", disait notre regretté Pontife Pie X, à la fin de son deuxième Consistoire, " la pourpre sacrée est un symbole de douleur, de peine et de sacrifice poussé, s'il en était besoin pour le triomphe de la vérité et de la justice, jusqu'à l'effusion du sang".

Leçon d'espérance. "Rappelez-vous", ajoutait Sa Sainteté, la parole du Divin Crucifié : "Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront... Dans ce monde, vous serez sous le pressoir, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde !"

Leçon de légitime fierté de race !

Leçon, enfin, de profonde reconnaissance à Son Eminence.

* * *

La prime de 1915-1916 sera une belle photo-gravure (11 pouces par 16) de Sa Sainteté Benoît XV. C'est la reproduction très fidèle de la meilleure photographie qui ait été prise jusqu'ici de notre nouveau Pontife Souverain. Nos abonnés seront sans doute heureux de la placer à côté du portrait

de Son Éminence le Cardinal Bégin, en se rappelant qu'ils ont été créés ensemble Cardinaux et qu'après avoir pris possession de la Chaire de St Pierre, Benoît XV daigna accorder sa première bénédiction aux catholiques du Canada dans la personne de leur représentant à la cour papale.

* * *

Jusqu'à la fin de janvier prochain, nous continuerons tout de même à envoyer la prime de 1914-1915 aux retardataires et aux nouveaux abonnés qui nous en feront la demande expresse.

Expédition faite, ils nous en restera certainement un certain nombre de copies. Nous les détaillerons à 15 cts l'unité.

Les premiers arrivés seront les premiers servis.

MERCI.

Merci à M. S. Laprade, de Montréal, de sa précieuse collection, complète, très bien conservée et solidement reliée en 15 volumes, des Annales du T. S. Rosaire depuis l'année 1892 jusqu'en 1906.

Merci à cette généreuse abonnée,—elle nous a demandé de taire son nom,—qui, pour remercier la Sainte Vierge de grâces obtenues et lui en demander de nouvelles, nous a fait parvenir 600 "Neuvaine efficace des trois Ave Maria" et 650 "Ciel Ouvert", en attendant un envoi de 5,000, à la seule condition que nous nous efforcions de distribuer ces feuillets à autant de personnes que possible.

Merci au "Comité permanent de la Langue française" de son "homage et compliments" : "Mémoires du Premier Congrès de la Langue française au Canada".

Merci à Sa Grandeur Mgr J. M. Emard, évêque de Valleyfield, du gracieux cadeau qu'Elle nous a fait, par l'entremise du R. P. Héault, de la série, presque complète, de ses publications. Nous y reviendrons sous peu dans "Livres et Revues".

Merci à tous ceux de nos abonnés, une cinquantaine par jour environ,—qui, durant le mois de novembre, nous ont adressé le prix de leur réabonnement. Le ton très sympathique de leurs lettres nous dit assez leur profond attachement à notre revue Mariale.

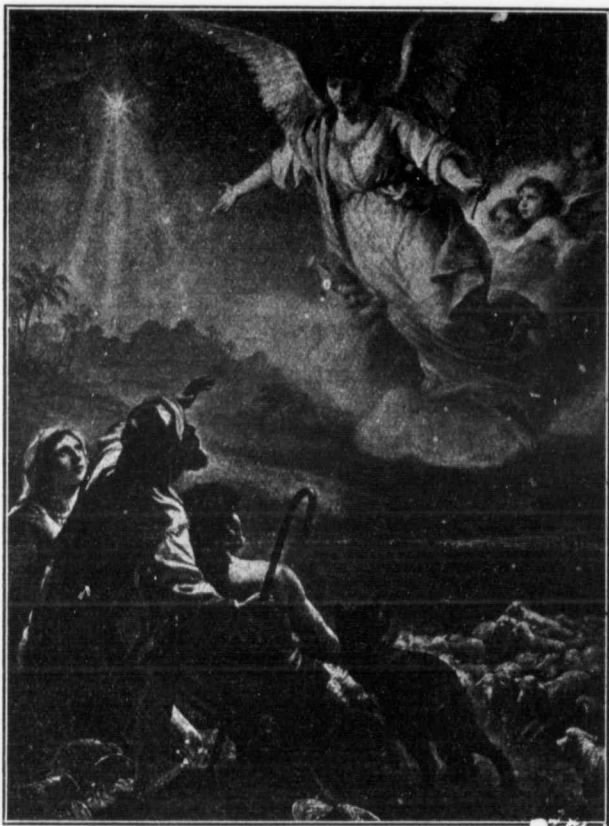
Merci à tous ceux qui nous ont demandé de bien vouloir suspendre leur abonnement, en nous promettant de le reprendre une fois la crise financière terminée.

Merci, enfin, à tous ceux, très peu nombreux, qui ont daigné nous avertir que, pour une raison ou pour une autre, très respectable du reste, ils avaient décidé de discontinuer.

LA DIRECTION.

**Gloire à Dieu au Ciel !
Paix sur terre aux hommes de bonne volonté !**

“Tandis que Nous-même, les yeux et les bras élevés vers le ciel, Nous adresserons à Dieu de ferventes supplications, Nous exhortons et Nous conjurons tous les enfants de l'Eglise surtout ceux qui font partie de la sainte hiérarchie, comme l'a fait avec tant d'insistance



notre Vénéré Prédécesseur, d'agir sans cesse, de redoubler d'efforts, soit dans l'humilité de la prière privée, soit dans la solennité des supplications publiques, demandant à Dieu, l'Arbitre et le Souverain Maître de toutes choses, qu'Il se souvienne de sa miséricorde, et dépose enfin le *fléau de sa colère*, par lequel Il demande raison aux peuples de leurs iniquités. Daigne nous assister et nous favoriser dans nos communs desirs la Vierge Mère de Dieu, dont la bienheureuse naissance, objet de la fête de ce jour, brilla sur le genre humain épuisé de fatigue comme une aurore de paix, Elle qui devait enfanter Celui en qui le Père Eternel a voulu réconcilier toutes choses, *pacifiant par le sang versé sur la Croix tout ce qui est au Ciel et sur la Terre*”.
(Sa Sainteté Benoit XV, le 8 septembre 1914, en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge).

Étrennes du "Jour de l'An."

Les étrennes que nous avons à présenter à tous nos bienfaiteurs, pour l'année 1915, sont de tout premier choix. Trois bénédictions spéciales de la part de nos supérieurs immédiats, n'est-ce pas du luxe ?... Elles produiront leurs fruits, car "lorsque deux ou trois s'unissent pour prier", affirmait le Divin Maître, "je suis au milieu d'eux, et tout ce qu'ils demanderont à mon Père en mon nom, ils l'obtiendront".

Évêché des Trois-Rivières, 8 décembre 1914.

*Au Révérend Père François Perdereau, O. M. I.,
Supérieur du Monastère des Pères Oblats,
Cap-de-la-Madeleine.*

Mon Révérend et Bien Cher Père,

Vous songez sérieusement à commémorer, de façon solennelle, le deuxième centenaire de l'érection de notre vénéré Sanctuaire. Votre idée est excellente, et je suis très touché de votre zèle à prévenir un de mes plus chers désirs.

L'oeuvre Mariale du Cap-de-la-Madeleine doit savoir tirer profit de toutes les circonstances favorables à son plein développement pour une double raison : d'abord parce qu'elle est particulièrement appelée à vivifier, dans le diocèse des Trois-Rivières, nos oeuvres d'action catholique en leur infusant l'élément surnaturel de la prière et de la grâce; ensuite, parce que, depuis le voeu émis au Concile Plénier de Québec, elle intéresse le Canada catholique tout entier.

C'est donc avec un réel bonheur que je vous autorise à donner suite aux généreux projet que le Ciel vous inspire.

Et pour que vous puissiez le réaliser avec tout le succès que votre piété et votre zèle ambitionnent, je prie ardemment, au

seuil de cette année jubilaire, le Sacré-Coeur et Notre-Dame du T. S. Rosaire de faire descendre sur vous et vos dévoués coopérateurs, sur tous les bienfaiteurs de l'oeuvre que nous vous avons confiée, leurs bénédictions les plus abondantes et les plus fécondes.

† François-Xavier,
Evêque des Trois-Rivières.

Maison Provinciale, Montréal, 9 décembre 1914.

Au Révérend Père Perdereau, O. M. I.,
Supérieur des Oblats,
Cap-de-la-Madeleine.

Révérend et Cher Père,

Il me fait grand plaisir d'apprendre que vous êtes entré pleinement dans les vues de Monseigneur F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, en lui exposant votre dessein de célébrer de la manière la plus grandiose possible, le 200ième anniversaire de l'érection du Sanctuaire National de la Sainte Vierge au Canada.

Pour mettre vos plans à exécution, il vous faudra une somme énorme de dévouement et d'énergie.

Je n'hésite pas cependant à vous donner pleine et entière autorisation et j'encourage fortement toute la Communauté du Cap-de-la-Madeleine de mettre en valeur le précieux dépôt qui lui est confié. Depositum custodi.

Il est certain que les pieuses manifestations que vous nous préparez attireront sur notre patrie, travaillée déjà par les menées subversives qui ont déchaîné la guerre mondiale actuelle, des faveurs spirituelles et temporelles sans nombre.

Je vous souhaite donc, au nom de notre Province du Canada et en mon nom propre, un succès complet, en vous accordant pour vous, mon Cher Père, pour tout votre personnel et pour l'oeuvre des pèlerinages et des Annales, une de mes meilleures bénédictions.

J. G. Charlebois, O. M. I.,

Provincial.

Monastère des Oblats, 10 décembre 1914.

Cap-de-la-Madeleine.

*A tous les Bienfaiteurs de l'oeuvre du Sanctuaire de N. D. du
T. S. Rosaire.*

Bien Chers Amis,

*Humbles porte-voix au service de Sa Grandeur Mgr l'Evêque
des Trois-Rivières et du Révérend Père Provincial, nous som-
mes heureux de vous annoncer, par l'intermédiaire de nos An-
nales, "une grande joie" pour l'année 1915.*

*Nous voulons faire les choses dignement. L'histoire de la
dévotion Mariale en Amérique l'exige, la Sainte Vierge que
nous sommes chargés de faire mieux connaître, mieux aimer
et mieux invoquer de par le Canada tout entier nous le deman-
de, et "Dieu le veut", puisque nos Supérieurs le désirent.*

*Mais, sans le secours d'En-Haut, les plus belles entreprises
restent frappées de stérilité.*

*C'est dire assez combien nous comptons sur votre concours
empressé et généreux.*

*La prière intense et soutenue, la communion fréquente et la
propagande, par la parole et la plume, en faveur des pèlerinages
et des Annales du T. S. Rosaire, tels sont les moyens efficaces
à votre disposition pour donner libre cours à l'intérêt que vous
nous avez toujours si ostensiblement manifesté.*

*Veillez croire, Chers Amis, à notre profonde reconnais-
sance pour le passé, le présent et l'avenir. C'est de grand coeur
que nous vous donnons tout ce que nous avons: une paternelle
bénédiction du "Jour de l'An", avec nos souhaits les plus sin-
cères de bonne et heureuse année.*

Les Gardiens du Sanctuaire.



LA BENEDICTION DU JOUR DE L'AN
Composition d'Edmond J. Massicotte

Enregistrée en 1912

Reproduction spécialement autorisée par l'auteur.

La Bénédiction Paternelle.

"Par ce signe tu vaincras !"

La gravure ci-contre reproduit, avec une fidélité de détails remarquable, une scène de bénédiction paternelle du bon vieux temps. (1) Souhaitons que M. Massicotte complète son oeuvre artistique en dessinant cette même scène telle qu'elle se déroule, de nos jours, au sein de nos foyers canadiens. L'idéal de sa composition devrait être, ce nous semble, une de nos familles modèles: un brave cultivateur et sa digne épouse, héritiers du bien paternel; une douzaine au moins de vigoureux enfants dont l'ainé aurait déjà essaimé pour fonder une nouvelle ruche; enfin, un grand-père et une grand-mère, deux beaux "vieux", vénérables et vénérés. S'il veut épuiser son sujet, l'artiste devra le distribuer en une série de trois tableaux distincts dont le fond commun serait l'intérieur,—plus riche que celui de la vignette,—d'une maison ancestrale. Et pourquoi n'enrichirait-il pas l'extême sobriété du décor en ajoutant à l'une des poutres du plafond un "fusil à pierre", relique précieuse d'un héros de Carillon ou de Châteauguay, et, dans un porte-papier, au-dessous de la Croix de tempérance, avec titre bien en vedette, un journal catholique, l'arme par excellence des temps présents ?

La première scène représenterait, dans un demi-jour d'aurore, le grand-père, la tête toute blanche illuminée des lueurs du foyer, traçant de sa main tremblante au-dessus du groupe agenouillé de son épouse, de ses enfants et de ses petits-enfants, un grand signe de croix, pendant que de ses lèvres inspirés

(1) Outre cette composition, notre artiste canadien, a déjà donné "Le Mardi Cras", "Le Réveillon de Noël" et "La Bénédiction de la visite de la quête de l'Enfant-Jésus" (sous presse). Il a été fait de ces scènes de moeurs de superbes gravures imprimées sur papier de luxe, mesurant 14 par 18 pouces. En vente chez l'auteur, 22 Notre-Dame, Est, Montréal, au prix de 55 cts l'unité. Encourageons les nôtres.

s'échappe l'ardente formule traditionnelle : "*Mes enfants, je vous bénis au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit*".

Voici quel pourrait être le thème du deuxième tableau. Pendant que les deux vieillards se souhaitent mutuellement " la bonne année et le paradis à la fin de leurs jours", avec une effusion d'âme qui rappelle le souvenir lointain de leurs noces, le père procède à la bénédiction de ses nombreux enfants. Le huitième, je suppose, est agenouillé à ses pieds; les derniers attendent leur tour en repassant avec émotion déjà la phrase consacrée : "*Mon père, voulez-vous me donner votre bénédiction, s'il vous plaît*"; les premiers sont suspendus au cou du grand-père, de la grand-mère et de la maman, dont le cœur, jeune encore, après vingt années d'un ménage merveilleusement fécond, déborde d'inexprimables allégresses.

L'idée maîtresse de la dernière scène serait à peu près celle de la vignette, avec, dans les détails, la troupe joyeuse des enfants, des habits plus complets et mieux ajustés en plus, la "ceinture fléchée", les "bottes sauvages", le "cotillon" et les "savates" en moins. Nos parents, jeunes et vieux, ont soin de revêtir, de grand matin, leurs plus beaux "habits des dimanches". Et, certes, ce n'est que très légitime !

Ces trois croquis sont bien dignes, il nous semble, de tenter le crayon d'un dessinateur ?...

Cette coutume de la bénédiction paternelle, parents chrétiens, n'est-elle pas assez belle et assez touchante pour vous confirmer dans votre résolution de la conserver toujours comme une de vos meilleures traditions nationales, de la faire revivre si, par malheur, vous aviez été tentés de la laisser tomber en désuétude, et surtout de l'inaugurer, cette année, si vous aviez résisté jusqu'ici à l'idée de la pratiquer à l'instar de vos ancêtres ? Et vous, enfants, ne vous privez pas des saintes joies et des faveurs spirituelles et temporelles que vous procure la bénédiction de votre bien-aimé père.

Admirable au simple point de vue naturel, cet usage, en effet, est surtout profondément religieux, et, par suite, éminemment salutaire.

De par la nature même, le père est le maître de sa famille, tout comme un roi à la tête de son royaume; de droit primor-

dial, ses enfants lui appartiennent avant de faire partie de l'Etat et même de l'Eglise. Il est donc parfaitement dans l'ordre que, d'une part, le père exerce, une fois l'année au moins, son autorité de façon plus solennelle, et que, d'autre part, les enfants fassent un acte de respectueuse soumission à leur père qui tient la place de Dieu.

Il y a plus. Comme la société religieuse, la famille, en tant que corps distinct, doit rendre à Dieu un culte public par le ministère d'un représentant attitré. Quel est celui qui doit faire monter vers le Ciel les actes religieux de la famille pour en faire descendre les faveurs divines ? C'est le père, qui, en un sens très réel, dans sa sphère d'activité, joue un véritable rôle sacerdotal, analogue à celui que remplit le prêtre auprès de Dieu au nom de la société des fidèles.

Cette profonde vérité nous apparaît plus saisissante encore, si l'on se rappelle que l'union de l'homme et de la femme symbolise le mariage mystique de Jésus-Christ avec son Eglise. La famille selon la nature, en effet, est l'image de la grande famille selon la grâce, dont le père est Jésus-Christ, la mère, la sainte Eglise, et les enfants, les fidèles.

Et, de même que Notre Divin Sauveur est l'unique prêtre de la société religieuse dont il est le chef, ainsi, dans son ordre, le père, figure de Jésus-Christ, est l'unique prêtre de sa famille. Or, l'on sait que la principale des deux fonctions du sacerdoce de Jésus-Christ est de faire descendre, par la prière, sur l'humanité les grâces du Père Eternel d'où procède tout don parfait. Ainsi en est-il de la principale fonction du sacerdoce familial. Et donc, le père de famille peut et doit attirer sur ses enfants, par la prière et la bénédiction, les faveurs divines, non pas seulement temporelles, mais encore spirituelles, puisqu'il est chargé de veiller tout à la fois à leur développement physique, intellectuel, moral et religieux.

Enfin, de même que, sous l'ancienne Loi, la prière des chefs de famille, des patriarches, des prêtres lévites et des prophètes, versée sur la tête de leurs enfants, n'avait d'efficacité qu'en autant qu'elle était faite en union, implicitement du moins, avec la prière universelle du Rédempteur futur, au sommet du Calvaire, de même, sous la Loi Evangélique, la

bénédictio paternelle n'a de valeur qu'en autant qu'elle s'appuie sur les mérites infinis du Sacrifice de la Croix. Et voilà pourquoi elle doit être donnée, sous forme de signe de Croix, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. O intuitions profondes des yeux illuminés du cœur de nos aïeux !

Aussi bien, comme cette heureuse institution est féconde en fruits de salut !

En développant chez le père la noble et légitime fierté de son autorité, elle lui inculque le devoir de la faire respecter, au besoin, de la défendre. Elle lui rappelle chaque année la sublimité et l'importance de ses fonctions de médiateur et de prêtre, et cette seule pensée le porte à s'humilier devant Dieu. Comment un père coupable pourrait-il, sans trouble dans l'âme, bénir son enfant avec des lèvres souillées ! Tant vaut le cœur, tant vaut la prière.

Elle est, pour l'enfant, une éloquente leçon de piété filiale et d'amour reconnaissant. A genoux aux pieds de son père, instrument des miséricordes divines, courbé sous sa main bénissante, l'enfant prodigue est toujours un fils réconcilié et très souvent converti

C'est, enfin, une école d'union sincère dans la charité. En voyant les auteurs de leurs jours s'échanger, dans un cœur-à-cœur intime, le baiser de l'amour conjugal qui excuse tout, pardonne tout, oublie tout, les enfants mettent un terme à leurs refroidissements. La réconciliation se fait d'elle-même, sans bruit de paroles. Un généreux coup d'oeil, une vigoureuse poignée de main un chaud baiser, et, c'est fini !

Ceux qui sont retenus à distance du foyer paternel sont quand même de la fête par l'esprit et par le cœur. Une lettre toute d'affection supplée, du reste, à leur douloureuse absence. Et si, hélas ! ils sont partis, au cours de l'année qui vient de se clore, pour un monde meilleur, leur place à la table de famille, reste vide... On se console pourtant à la pensée que les familles unies ici-bas, se reconstitueront là-haut. O puissance moralisatrice de nos traditions religieuses et nationales !

Soyons particulièrement fidèles à celle de la bénédiction paternelle. Emportée de la "Douce France", elle est presque exclusivement une coutume française-canadienne.

“Elle touche”, selon la pensée de Mgr Baunard, “à tout ce qu’il y a de plus élevé dans nos grandeurs domestiques, de plus sacré dans nos intérêts, de plus intime dans nos affections”.

Arrière le respect humain ! “Un fils n’est jamais si grand que lorsqu’il se prosterne sous la main bénissante de son père.

C’est au moins ce que pensait un saint évêque dont j’ai lu qu’à l’âge de cinquante ans il se faisait un devoir de se faire bénir au front par sa vénérable mère.

C’était aussi l’avis d’un laïque distingué, homme d’état canadien éminent, ancien premier ministre de la province de Québec, l’honorable M. Norbert Morin. Un matin du jour de l’an, il rencontre son vieux père devant l’église. Bien qu’il soit au faite des honneurs, il se jette à genoux et demande à se faire bénir”

En nos temps si troublés par l’erreur et la haine, pères de famille, demandez à Dieu de vous accorder, avec les biens temporels, la pleine intelligence de vos droits sacrés sur le corps et l’âme de vos enfants et la vaillance nécessaire pour les défendre. “L’enfant”, disait un saint curé, “c’est l’impuissance, l’enfant, c’est l’ignorance, l’enfant, c’est l’innocence”. En le bénissant rappelez-vous que vous devez lui prodiguer secours, protection, vigilance et dévouement.

Et vous, mères chrétiennes, unissez-vous aux intentions de votre époux. Faites passer vos ardentes supplications par son cœur sacerdotal, à l’exemple de l’Église qui ne prie qu’en union avec le Sacré-Coeur. Et, puisque notre existence comme nation distincte sur le sol d’Amérique, aux États-Unis comme au Canada, dans les provinces de l’Est comme dans celles de l’Ouest, dans le vieux Québec comme dans l’Ontario, se réduit, en définitive, à une question de force numérique, priez le Dieu de toute fécondité de vous continuer les joies ineffables de la maternité. Vous fournirez ainsi votre quote-part, la plus substantielle et la plus effective, dans nos luttes séculaires pour la race, la patrie et l’Église.

Si, hélas ! la mort de votre époux vous a constituée chef de votre famille, vous avez, par le fait même, recueilli ses fonctions de médiateur et de prêtre, et donc, bénissez vos enfants

avec d'autant plus de ferveur et d'affection que vous êtes seule à porter le poids des responsabilités.

Canadiens-français, par le signe de Croix de ta bénédiction paternelle, tu vaincras : *In hoc signo vinces !*

A. JOYAL, O. M. I.



Noces d'or.

"L'amour du Christ nous presse".

Le 24 novembre dernier, les Soeurs de la Providence célébraient les nocés d'or de leur arrivée aux Trois-Rivières.

Gardiens du Sanctuaire, nous ne saurions laisser passer ce glorieux anniversaire sans offrir aux Religieuses jubilaires l'expression de notre sincère admiration pour le passé et de nos voeux les meilleurs pour l'avenir.

Et, certes, ce n'est que justice. Elles ont fait du bien à tant de nos abonnés, du diocèse surtout des Trois-Rivières ! Elles remplissent si sympathiquement, au point de vue temporel, le rôle que nous nous efforçons de jouer, ici, en faveur des âmes !

Au reste, en leur consacrant une page de notre revue, nous accomplissons un acte de gratitude, car il ne faudrait jamais oublier qu'elles ont été les premières à manifester publiquement en faveur de l'oeuvre Mariale du Cap-de-la-Madeleine.

Ouvrons la "Chronique du Sanctuaire" : "Le premier pèlerinage public au Sanctuaire", y lisons-nous, "fut conduit par Messire le Chanoine Séverin Rhéault, des Trois-Rivières. Il vint, à la tête de toute la communauté du Couvent de la Providence, le sept mai 1883. La Supérieure était alors la Révérende Mère Marie de la Charité.

Tous, directeur, religieuses, orphelins et autres, au nombre d'environ 150 firent le pèlerinage à pied, et reçurent la sainte communion dans la chapelle du St Rosaire". Et plus bas : "En l'année 1884, au mois de juin, se fit le second pèlerinage public des Révérendes Soeurs de la Providence des Trois-Rivières. Il fut conduit par les Chanoines L. S. Rhéault et Napoléon Caron, et par la Révérende Mère Supérieure, Marie de la Charité. Un certain nombre de citoyens de la ville s'étaient

joint à eux. Ce pèlerinage composé d'environ 300 personnes se fit à pied".

Combien de fois, depuis, ce pieux voyage ne s'est-il pas répété !...

Faute d'espace, nous ne dirons rien du magnifique sermon de circonstance de Mr le Chanoine Massicotte, curé de la Cathédrale, ni des réelles beautés de leurs séances et de leur messe pontificale en chant grégorien

Contentons-nous de reproduire, du "Bien Public", le bel article intitulé "*Admirons-les ! Aidons-les !*", que leur a dédié un cocur reconnaissant :

"Le 24 novembre prochain sera célébré le cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs de la Providence aux Trois-Rivières.

Des chants d'actions de grâces, ce jour-là, monteront vers Dieu, et Jes voix éloquantes rediront les merveilles de la charité chrétienne poussée jusqu'à l'héroïsme.

Déjà S. G. Mgr notre Evêque, dans une lettre pastorale, a raconté l'histoire toute belle et toute simple de la *Providence* chez nous.

Ces sortes de fêtes réjouissent les âmes bien nées et sont d'un grand effet moralisateur. La charité des nôtres n'est pas éteinte, Dieu merci, mais elle peut avoir besoin d'être ravivée, d'être mise en garde contre l'égoïsme qui ne meurt pas.

Aux jours de fêtes comme celles du 24 novembre, nous rappelons mieux que ces hospices, ces hôpitaux sont les maisons du sacrifice, du dévouement sans bornes; que seule notre sainte religion est capable d'inventer de pareilles merveilles. Parce que nous sommes nés et avons grandi dans le giron de l'Eglise nous nous familiarisons peut-être trop avec les choses les plus admirables.

Les louanges ne tarissent pas pour chanter l'abnégation, le dévouement du soldat sur les champs de bataille. Il est beau, sans doute, celui qui dit adieu à son village, à sa famille pour aller combattre l'ennemi de son pays. Mais cette femme qui depuis vingt ans, vingt-cinq ans, cinquante ans se tient au chevet des malades et des mourants, pansé des plaies hideuses, elle aussi, un jour, jeune fille frêle et sensible, elle a quitté les siens pour aller sous le drapeau du Christ, combattre la maladie et la mort qui couvrent le monde de leurs victimes.

Le soldat qui marche au feu sait que sa tâche finira bientôt; il espère des décorations dont la seule vision lointaine stimule

sa bravoure; il envie même la mort au champ d'honneur: elle est si glorieuse! Nos héroïnes de la charité, comme leurs soeurs d'outre-mer, iraient volontiers sous les balles et la mitraille, s'il le fallait; quand sonnera pour nous l'heure des combats nous les trouverons bien. En attendant, sans fanfares guerrières, dans le silence, elles s'en vont vers des tâches obscures et qui ne finissent jamais. Chaque jour et chaque nuit elles recommencent la lutte pénible. Un soir fatiguées, épuisées, elles tombent pour ne plus se relever.

Et leurs derniers soins sont pour des enfants abandonnés qu'elles aiment comme des mères, pour des infirmes, des vieillards délaissés, de pauvres malades qu'elles aiment comme des soeurs.

Combien ont entendu l'appel du bon Pasteur à la recherche de la brebis égarée dans cette parole bonne, délicate de celle qui prie près du lit, apporte les remèdes et les petites douceurs!

Le moribond loin de son pays, en sentant cette main qui essuie ses dernières sueurs, en voyant cette cornette penchée sur son lit de souffrances, voit repasser dans ses souvenirs la mère, l'épouse, la soeur qui le pleureront là-bas; et il bénit la religion qui connaît si bien l'art d'adoucir les regrets de l'heure suprême sur la terre étrangère.

Dieu seul peut récompenser dignement ses servantes. Il nous reste à les admirer et à les aider".

CANADIEN.

Page magistrale à laquelle nous souscrivons des deux mains!

Ad multos annos!



EXCURSION SACERDOTALE
chez
LES TÊTE-DE-BOULE

TROISIÈME PARTIE

RAPPORT DE L'EXCURSION

CHAPITRE III

Après la visite

*"Nous avons vu aujourd'hui des
merveilles".*

(St Luc, V-26).

Article I.—Harangues des chefs.

(suite)

A Newüashitc, chef de Manawan, revenait, à titre d'ancienneté, l'honneur de parler le deuxième. Petit vieillard de plus de 80 ans, au teint noir-bronzé, aux prunelles de feu, à la tête blanchissante, il vient, d'un pas lent, la main tremblante appuyée sur une canne, s'agenouiller aux pieds de Sa Grandeur, qui se lève, le bénit et lui présente son anneau à baiser. Lui, de son côté, fait le signe de la croix, se relève, et, pendant qu'il retourne au milieu des siens, l'émotion nous gagne, . . . nous nous demandons avec anxiété si, en présence d'un pareil auditoire, il va seulement réussir à marmotter quelques phrases ! Mais oui, il parle, le vieux brave ! Il parle même bien, avec calme et conviction, en scandant de

temps a autre, d'un geste de son bâton noueux, les intéressantes choses qu'il rapporte. "Au nom de tous mes enfants d'Obedjiwan", dit-il, "je tiens moi aussi à te remercier, Monseigneur, d'être venu, suivi de tant de robes noires, nous faire du bien au coeur. Je suis très vieux; j'ai bien des souvenirs à la mémoire. J'ai connu les sauvages alors qu'ils ne priaient pas encore et qu'ils vivaient comme les bêtes de la forêt. J'ai été baptisé à l'âge de huit ans". Après un bref historique de la mission, il termine en protestant avec chaleur de l'attachement inviolable de tous ses enfants à leurs missionnaires.

"Mes chers enfants", reprend Monseigneur, "c'est un véritable bonheur pour nous de vous trouver si bons et si reconnaissants. Vous venez de rappeler, des détails vraiment édifiants. *Nous les écrivons, ces souvenirs, pour les conserver et les publier.* Continuez de bien prier pour tous qui sont venus ici sacrifier leur vie pour vous aider à sauver vos âmes. Soyez toujours soumis à votre bon père Guinard qui vous aime tant, qui aime bien le bon Dieu et que son évêque aime beaucoup".

Enfin, ce fut le tour du plus jeune, Gabriel Awachiche de Kikendatch. Il exprime lui aussi, au nom des siens, ses sentiments de joyeuse gratitude; puis il présente à Monseigneur la requête suivante: "Vu que nous demeurons loin d'ici et que nous n'aimons pas à rencontrer les blancs, nous te demandons la permission de bâtir chez nous une chapelle pour recevoir le missionnaire, et d'y faire bénir un cimetière pour y enterrer nos morts. Il ne me siérait pas de parler plus longuement", conclut-t-il avec un sourire intelligent, "parce que je ne suis qu'un enfant". Awachiche signifie petit.

Monseigneur consent bien volontiers à "cette division de paroisse", en faisant ressortir le surnaturel du motif allégué. "Mes chers enfants", termine-t-il, "soyez sûrs que votre gardien de la prière est content de vous, et, comme gage de ma satisfaction, je vous promets de revenir le plus tôt possible". Une dernière bénédiction générale clôture cette assemblée, typique en son genre, mais de beaucoup plus intéressante qu'une séance parlementaire... en temps d'obstruction !

Article II.—Départ.

Après diner, nous dûmes quitter la terre bénie de Wémon-tashing en disant adieu aux chrétiens qui l'habitent. Qui dira leur regret de nous voir si tôt partir ! Le vieux Newüas-hite, qui écorche quelques mots de français, m'aborde, et, prenant ma croix d'Oblat : "Reste donc", me dit-il, "viens avec moi à Obedjiwan. Je te nourrirai avec de l'original, tu apprendras notre langue, et tu nous aideras à mieux prier". "Je le voudrais bien", répondis-je, "mais il faut que je retourne sans faute. Je tâcherai de revenir". "C'est bon", reprit-il, "megwetch, mataschi ! Merci, au revoir !" "Pauvre vieux", pensai-je, "il devra sans doute se contenter du mérite de son saint désir ! La moisson est si grande et les ouvriers si peu nombreux".

Une salve de mousqueterie donne le signal du départ. En avant, frêle esquif ! Nos pilotes entonnent avec âme un dernier cantique :

Wakwing, wakwing, wakwing, ni wi ija !

Wakwing, wakwing, wakwing, ni wi ija !

Au Ciel, au ciel, au ciel, je veux aller !

Au Ciel, au ciel, au ciel, je veux aller !

Nous répondons par "*Ave Maris Stella*", Salut Étoile de la mer ! *Monstra te esse matrem*, montre-leur que tu es leur Mère ; *vitam praesta puram*, accorde-leur de se conserver purs et sans tache ; *iter para tutum*, guide-les dans le sentier qui mène sûrement au ciel ; *ut videntes Jesum, semper collaetetur*, afin que nous puissions jouir avec eux tous, de la glorieuse et éternelle vision de ton Divin Fils Jésus !"

Nos sauvages, Louis Pidjikwe en tête, ne pouvaient se résigner à se séparer de nous. Ils attendirent plus d'une heure, sous un ciel menaçant, le départ du train qui nous transporta, les 24 et 25 juillet, à 100 milles plus haut, jusque sur les confins de l'Abbitibi. Au passage, Monseigneur fit une halte à Parent, petite ville naissante sur le Transcontinental. Il en profita pour y célébrer la Sainte Messe,—dans la gare en cons-

truction,—administrer la confirmation et jeter lui-même les bases d'une future paroisse bilingue.



M. Eugène Corbeil, curé de la Tuque, organisateur en chef de l'excursion.

Le 26, nous étions, tous sains et saufs, de retour au presbytère de La Tuque. Deo Gratias !

Epilogue.

"Les pauvres sont évangélisés"

(St Luc, VI).

Au souper, Sa Grandeur, qui avait donné, durant tout le voyage, l'exemple de l'esprit de foi, de l'énergie et de l'amabilité, remerciait, en termes délicats, tous ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué au succès de sa tournée pastorale. "Quant à nous", ajoutait-elle, "nous emportons tous, j'en suis

sûr, la satisfaction d'avoir accompli une bonne oeuvre. Notre présence, en si grand nombre, à Wémontashing, a été pour les sauvages un puissant réconfort. D'autre part, ils ont été pour nous un sujet de haute édification". Il eût été difficile de dire plus et mieux en si peu de mots. De l'avis de tous, en effet, notre excursion était comme une apothéose de l'oeuvre trois fois séculaire de l'extension du règne de Jésus-Christ chez les peuplades indiennes du Canada ! C'était la glorification, par les deux clergés séculier et régulier, de la sainte phalange de leurs missionnaires et de leurs martyrs !

C'est dire que, pour ma part, je suis revenu de cet édifiant pèlerinage plus canadien-français, plus catholique, et plus Oblat.

Plus Canadien-Français ! En apercevant, en face de la chapelle, notre drapeau national, la vieille bannière de Champlain, enrichie de feuilles d'érable, de fleurs de lys et de l'image du Sacré-Coeur, je n'ai pu me défendre d'un légitime frisson de fierté patriotique, à la pensée que l'évangélisation, en leur idiome maternel, des sauvages de l'Amérique du Nord est bel et bien le geste de Dieu par les Francs "de la Vieille et de la Nouvelle France, et que, par suite, aux yeux du monde civilisé, à plus forte raison, du monde catholique, nous avons acquis le droit imprescriptible et contracté, auprès du Dieu des nations, l'impérieux devoir de conserver intact, partout et toujours, avec et par le verbe des Cartier et des Champlain, le *Credo* des Laval et des Taché ! *Non fecit taliter omni nationi !*

Plus Catholique ! Aux deux disciples recalcitrants que St. Jean-Baptiste, pour achever de les convertir, avait envoyés demander au Divin Maître s'il était vraiment le Messie promis ou s'ils devaient en attendre un autre, Notre-Seigneur répondit en leur indiquant d'un geste la foule des miséreux qui l'entouraient : "Voyez et jugez plutôt par vous-mêmes ; les aveugles voient, les muets parlent, les sourds entendent, les boiteux marchent, les morts ressuscitent et... **Les pauvres sont Evangélisés, pauperes evangelizantur !**" Or, après dix-neuf cents ans, le dernier de ces prodiges, annoncé six siècles à l'avance par le prophète Isaïe comme signe

infaillible de la Messianité de Jésus-Christ, n'a rien perdu, que nous sachions, de sa valeur apologétique. C'est bien ce qu'ont paru admettre ce révérend ministre venant tout confus, présenter ses hommages à Sa Grandeur, et cette dame protestante avouant qu'elle avait ressenti, au cours de sa visite, les plus grandes émotions religieuses de sa vie. Et c'est ce que proclamait, hier encore, de toute la force de son autorité pontificale, Sa Sainteté Pie X, dans son "Exhortation au Clergé : "L'Eglise Catholique", dit-il, "se réjouit et se glorifie par-dessus tout du dévouement si digne d'éloges avec lequel son clergé annonce la paix chrétienne et apporte le salut et la civilisation aux peuples **Sauvages**." Grâce à ses immenses travaux, souvent même au prix de son sang, le royaume du Christ s'étend de jour en jour parmi ces peuples, et la foi chrétienne retire de ses triomphes une nouvelle splendeur !"

Plus Oblat ! Comment, par suite, ne pas se sentir plus attaché que jamais à cette humble Congrégation qui a reçu de Rome le mandat bien caractéristique de mettre en aussi pleine valeur que possible, sur tous les points du globe, en terre canadienne spécialement, cette preuve irrécusable de la Divinité de Jésus-Christ et de son Eglise : "Dieu m'a envoyée évangéliser les pauvres : *Evangelizaré pauperibus misit me !*"

Nous lisons dans le "Journal des Jésuites". que le Sieur de Fontarabie qui, en 1652, accompagnait le P. Buteux chez les Attikamègues, fut massacré avec lui par les Iroquois acharnés à la destruction de la pensée française et catholique. Ce n'est qu'un fait entre mille. L'histoire de la propagation de la foi en Canada est toute faite de ces sublimes holocaustes. Eh bien ! de ces cendres immortelles, ne se dégage-t-il pas, pour les laïques, canadiens-français surtout, une irrésistible leçon de co-opération généreuse aux travaux apostoliques par la prière, les bonnes oeuvres, l'aumône et... le sacrifice d'eux-mêmes dans la personne de ceux de leurs fils qui se sentent au coeur la belle vocation de "*missionnaire des pauvres !*"

(1) Le rapport de "cette excursion sacerdotale chez les Tête-de-Boule, annoté et enrichi de nouvelles gravures, sera publié sous peu en brochure. Nous en ferons connaître plus tard les conditions de vente.

A. JOYAL, O. M. I.

Cris du cœur.

“Veuillez trouver ci-inclus un chèque de \$15.00, honoraires de cinq grand’messes à chanter, dans le Sanctuaire, en action de grâces à la Sainte Vierge pour le repos des âmes du purgatoire.

Au cours d’une expédition de pêche, mon mari partit seul en promenade sur un lac dans l’unique embarcation à notre disposition. A plus d’un quart de mille au large, un violent coup de vent fit soudain chavirer son canot. Impossible de lui porter secours ! Une brume épaisse le dérobait parfois complètement à nos regards... C’est alors que je fis la promesse de payer ces cinq grand’messes à la Sainte Vierge et de faire publier dans vos Annales.

En se soutenant sur le bout de son canot renversé, mon mari atteignit sain et sauf la terre ferme, mais seulement après avoir nagé pendant plus d’une heure.

Il n’y a peut-être pas eu miracle ; mais je resterai à jamais convaincue que la Sainte Vierge a protégé mon mari en cette circonstance”. (Dame Émile Julien, La Baie, Shawinigan.)

“Mon mari, mon gendre et mon beau-frère étaient en train de devenir ivrognes... Nous décidâmes, ma fille et moi, de faire trois neuvaines consécutives des “Trois Ave Maria” se terminant deux ou trois jours après la fête de l’Immaculée Conception. La Sainte Vierge nous a exaucées. Notre dernière neuvaine n’avait pas encore pris fin que les trois pères de famille en question “prenaient la tempérance” pour un an. Et ils ont tenu parole, car, depuis ils se sont totalement abstenus de boisson forte, de vin même et de bière.

Nous prions la Sainte Vierge de faire en sorte que la Croix Noire de nos foyers soit aussi bien respectée cette année encore et toujours”.—Dames X. X.

Chronique Mariale Internationale.

*"Toutes les nations m'appelleront
Bienheureuse".*

Benoît XV ancien pèlerin à Lourdes.

Dans une lettre circulaire à l'occasion de l'avènement au trône pontifical de S. S. le Pape Benoît XV, Mgr Schoeper, évêque de Tarbes et de Lourdes parle des encouragements que les Papes n'ont cessé de donner aux pèlerinages à Lourdes et rappelle ce fait très intéressant que Benoît XV est le premier pape venu à la grotte alors qu'il était évêque.

"Bien des fois, "écrit Mgr Schoeper", Nous avons eu l'occasion et la joie de dire que, depuis 1858, date des Apparitions de la Vierge Immaculée à l'humble Bernadette Soubirous, les Papes ont pris à coeur de prodiguer les faveurs spirituelles les plus signalées aux Sanctuaires de Massabielle, pour favoriser les pèlerinages et promouvoir le culte de notre blanche Madone.

La piété la plus tendre envers N.-D. de Lourdes était si profondément enracinée dans leur âme où elle était, en quelque sorte, *imprimée comme un sceau;—ut signaculum supra cor*, qu'on peut dire que les coeurs de Pie IX, de Léon XIII et de Pie X semblaient être indissolublement attachés, fixés au Rocher béni de Massabielle. Mais, quelque touchante que fût cette dévotion, il restait qu'aucun de ces illustres Pontifes n'avait eu le bonheur de faire le pèlerinage de Lourdes. A la vérité, Pie X, encore Patriarche de Venise, avait désiré l'accomplir, mais un obstacle surgissant à l'improviste l'empêcha de mettre à exécution ce dessein si longtemps caresse. Benoît XV est un Pape qui a fait le pèlerinage de Lourdes. Il ne tint même pas à Lui qu'il ne l'accomplît une deuxième fois.

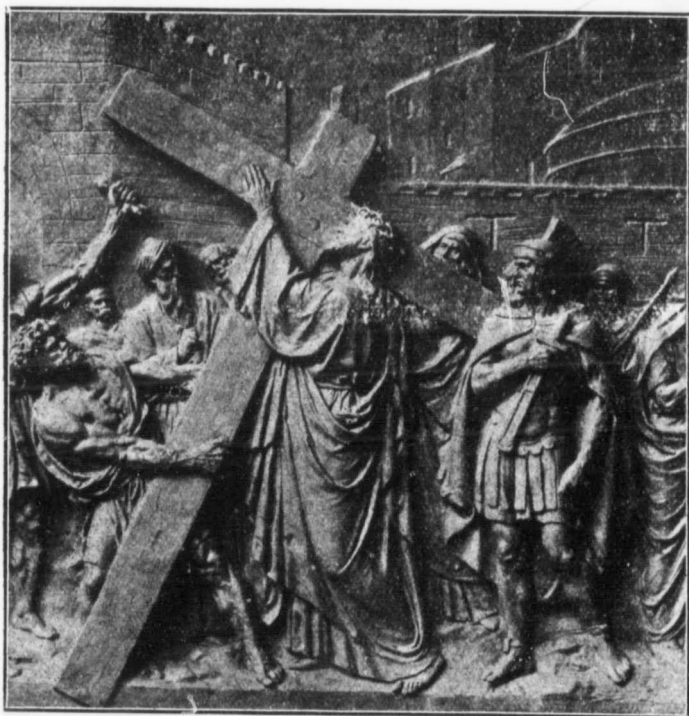
Dans tous les coeurs, ici, est resté vivant le souvenir de l'illustre et sympathique Archevêque de Bologne, Mgr della Chiesa, qui, à la tête de 2,000 Italiens, vint à Lourdes, au début du mois d'août 1912, et y fit l'édification et le saint orgueil de ses compatriotes, à la piété si vive et si ardente.

Nous nous souvenons de l'accent pénétrant avec lequel Mgr della Chiesa nous parla de son bonheur d'être à Lourdes, du bonheur, en particulier qu'il avait éprouvé à distribuer, pendant plusieurs heures, la Sainte Communion à la multitude des fidèles. Devant le rocher béni de Massabielle, aux pieds de la blanche image de la Vierge Immaculée et au cours des processions, il se mêlait à la foule, et,—comme l'avait fait Pie X en 1908 devant la Grotte de Lourdes des Jardins du Vatican, au milieu de nos pèlerins des Pyrénées—le futur Benoît XV priait, chantait et pleurait de joie avec les serviteurs de la Vierge Immaculée.

LE CHEMIN DE LA CROIX

Suivons sur la montagne sainte,
Notre Sauveur, sanglant, défiguré,
Et marchons après lui sans crainte,
Sous le poids de l'arbre sacré.

C'est bien la réflexion qui se présentera d'elle-même à l'esprit de nos lecteurs, à la vue de la vignette ci-dessous, reproduisant le bas-relief de la deuxième station de notre Chemin de Croix.



Puisse-t-elle les encourager à porter joyeusement les nombreuses et lourdes croix de l'heure présente !

En nous remettant son chèque de \$300,00, le R. P. Guertin, O. M. I., supérieur de notre maison de Hull, nous disait : "Je vous adresserai plus tard l'inscription à graver sur le socle de la "Station de Hull".

Quels qu'en soient les donateurs, il est déjà vrai d'affirmer que le Chemin de Croix du Cap-de-la-Madeleine, comme la couronne des quinze groupes du Rosaire et le vieux Sanctuaire lui-même, est le fruit des offrandes venues des quatre coins du Canada et même des Etats-Unis. C'est une oeuvre nationale.

Souscriptions du mois de novembre :

Batiscan : Dame Olivier Béliveau, 50 cts.—*Battleboro* : Dame Henri Pellerin, 30 cts.—*Beauport* : Dame Emile Hubé, \$2.50.—*Caledonia Springs* : Dame Anselme Dubois, 25 cts.—*Calumet* : Dame Médéric Maheux, 25 cts.—Une abonnée, 25 cts.—*Cap-de-la-Madeleine* : M. A. Roy, \$2.50.—*Gravelbourg, Sta.* : Dlle Eva Rémillard, \$1.00.—*Hull* : P. Bertrand, 25 cts.—*Lac à la Tortue* : Dame P. Lambert, \$1.50.—*Lac-aux-Sables* : Dlle Marie-Anne Boudreau, 25 cts.—*Lemieux* : J. W. Beudet, 25 cts.—*Manchester* : Dame A. B., \$5.00.—Mlle Marie-Anne Lamy, 40 cts.—*Dame Marie Caya*, 40 cts.—*Montréal* : Melle Félicienne Laroche, 50 cts.—*Dame Sara Cloutier*, 50 cts.—*M. Arthur Paquet*, 50 cts.—*Dame P. Bastien*, 50 cts.—Un quelqu'un, pour la 13ième station, \$3.00.—*Michigan* : Dames Philias Godin, 40 cts, et T. Perron, 50 cts.—*Normandin* : Delle Angèle Boutin, \$1.00.—*New-Bedford* : Dame Héliodore Parent, 20 cts.—*Québec* : Deux Enfants de Marie, 75 cts.—*St Casimir* : Dame A. N., 25 cts.—*St Elzéar* : Dame Romuald Beaudoin, 10 cts.—*St Hugues* : Dame C. Paradis, \$1.00.—*St Rémi de Tingwich* : M. Martial Proulx, 50 cts.—*St Louis de France* : Dame Omer Laviolette, \$1.00.—*St Romuald* : Melle J. Lambert, 25 cts.—*Ste Emélie de Lotbinière* : Une abonnée, \$1.00.—*Ste Gertrude* : Dame L. Béliveau, 25 cts.—*Ste Marie de Beauce* : Dame Arthur Grenier, 50 cts.—*Ste-Rose* : Dame Alfred Roy, \$1.00.—*Shawinigan Falls* : Dame Denoncourt, 25 cts.—Melle G. Levasseur, \$1.00.—*Suncook* : Dame Achille Bonenfant, \$1.00.—*Viauville* : Melle Sezel Lajoie, 25 cts.—*Victoriaville* : J. B. Monfet, \$1.00.—*Yamachiche* : Mlle Carmel Gélivas, \$1.00.—*Dame Théodore Peize*, 50 cts.



Après les Fêtes.

—“Docteur, je vous assure que je suis très malade, j'ai besoin de repos, regardez ma langue !”

—“Inutile, Madame, je suis sûr qu'elle a besoin de repos...”

Actions de Graces

Actions de Grâces reçues durant le mois d'Août.

(suite et fin)

—*St Joseph de Lévis* : Ci-inclus \$3.00, honoraire d'une grand'messe que j'avais promise à N. D. du T. S. Rosaire pour obtenir la guérison de mon fils. J'avais aussi promis de faire publier dans vos Annales. Merci.—*Dame J. L.*—*St Justin* : Mes plus vives actions de grâces à N. Dame du Rosaire pour le succès d'un examen, offrande 25 cts.—*F. P. St Marc des Carrières* : Je dois beaucoup de reconnaissance à N. D. du S. Rosaire pour une faveur récente, et je désire la lui témoigner par la voie des Annales.—*B. P. Inst.*—Ci-inclus en bon de poste, \$1.00 pour faveur obtenue, merci à N. D. du T. S. Rosaire. Je recommande à vos prières mon mari malade qu'il revienne à la santé.—*Dame N.O. P.*—*St Maxime Scott* : Ci-inclus une piastre pour renouvellement de mon abonnement, 25 cts pour le Chemin de Croix et 25cts pour les deux lampes électriques de la couronne, une heure, pour faveur obtenue, après promesse de faire inscrire dans vos Annales.—*Dame J. M. L.*—*St Narcisse* : Veuillez inscrire dans vos Annales ma guérison d'une maladie bien languissante, obtenue par Mr le Curé P. C4 par la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus. Une mère de famille qui remercie la Reine du Rosaire de beaucoup d'autres faveurs.—*St Pierre les Becquets* : Remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour l'obtention d'un diplôme. Off. 25 cts.—Une abonnée.—*St Séverin* : Ci-inclus \$3.00 pour une grand'messe à N. D. du T. S. Rosaire pour la remercier des faveurs obtenues et lui demander sa protection sur toute ma famille.—Une mère abonnée.—Je viens remercier N. D. du T. S. Rosaire et Ste Marguerite pour avoir obtenu une heureuse maladie et le baptême de mon enfant après avoir promis une aumône de 25 cts pour le Chemin de la Croix. — *Dame Lucien Veillette.*—*St Stanislas de Champlain* : Le printemps dernier, après avoir fait mon jardin, les vers gris menaçaient de tout détruire. Un de mes enfants suspendit une Annale du Rosaire à la clôture et rien n'a été mangé, tandis que de l'autre côté de la clôture, il a fallu replanter trois et quatre fois.—Une mère de famille.—Remerciements à N. D. du T. S. Rosaire et à Ste Anne pour faveur obtenue. Je lui demande sa protection sur moi et sur mon époux. Ci-inclus 50 cts pour une messe basse.—Abonnée.—*St Théodore d'Acton* : Une faveur obtenue Off. 25 cts.—*J. D.*—Merci à N. D. pour faveur obtenue après promesse de la faire publier dans vos Annales, promesse faite au mois de février 1912.—Une abonnée.—*St Tite* : Ci-inclus un mandat de 50 cts pour abonnement à vos Annales après promesse de faire pu-

blier pour remercier N. D. du T. S. Rosaire d'avoir été guéri d'une écrasure pour laquelle je craignais une opération. Je remercie aussi cette bonne Mère, pour plusieurs autres faveurs obtenues.—Dame H. B.—*St Tite des Caps* : Je vous envoie ci-inclus 25 cts pour quinze lampes représentant les quinze mystères, une heure dans le Sanctuaire de N. D. du Rosaire et aussi 10 cts pour une lampe un jour, au St Sépulture, en reconnaissance de faveurs obtenues.—Abonnée.—*Ste Agathe, Lotbinière* : Ci-inclus 50 cts pour m'abonner aux Annales du T. S. Rosaire. Je remercie de tout coeur l'Immaculée Conception et N. D. du Rosaire pour faveurs obtenues après promesse de m'abonner.—Une Enfant de Marie.—Veuillez faire insérer dans les Annales du T. S. Rosaire la guérison d'un des membres de ma famille. Offrande: 25 cts en action de grâces.—Dame Z. M.—*Ste Angèle* : Je remercie N. D. du Rosaire pour soulagement dans la maladie, après promesse de publier dans les Annales.—Une institutrice.—Après promesse d'une messe à N. D. du T. S. Rosaire et de publication dans les Annales, j'ai obtenu une guérison presque complète. Je m'acquitte de ma promesse avec l'espérance d'être guérie parfaitement.—Une abonnée.—*Ste Anne* : Ci-inclus \$1.50 : \$1.00 pour associer Mr et Mde Alphonse Leboeuf aux messes perpétuelles et 50 centins pour une messe basse en l'honneur de St Joseph pour faveur obtenue.—Dame A. L.—Remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour une heureuse maladie.—Une abonnée.—Etant obligé de travailler pour faire vivre ma famille, je fus réduit à une faiblesse telle que je ne pourrais plus travailler. Dans ma détresse, j'ai eu recours à notre bonne Mère, et j'ai été exaucé après promesse de dire un rosaire autant que possible et de recevoir les Annales de N. D. du Rosaire.—Dame A. P.—*Ste Anne des Monts* : Ma petite fille s'est présentée pour son diplôme et j'ai promis à la Ste Vierge, si elle réussissait de faire chanter une grand'messe et de le faire inscrire dans les Annales. Aujourd'hui je viens m'acquitter de ma promesse.—Une abonnée.—*Ste Anne de la Pérade* : J'envoie 10 cts en remerciement à N. D. du St Rosaire pour faveur obtenue.—Dame T. L.—*Ste Clotilde de Horton* : Remerciements à N. D. du Rosaire pour grâces obtenues après promesse de faire publier et de faire brûler 12 lampes électriques durant 1 heure. Off. 25 cts.—Une jeune fille.—Merci à N. D. du Cap pour guérison de ma petite fille après avoir promis de le faire publier dans les Annales et avoir fait usage de roses bénites. Merci aussi pour une heureuse maladie et le baptême de mon enfant après promesse de publication. Ci-inclus 25 cts pour le Chemin de la Croix pour faveur obtenue.—Une abonnée S.—Merci à N. D. du Rosaire pour guérison obtenue et heureuse naissance de mon enfant.—Dame W. D.—*Ste Geneviève* : Mille remerciements à la Ste Vierge pour faveur obtenue.—Une jeune fille.—*Ste Flore* : Merci à N. D. du St Rosaire pour une guérison obtenue après promesse d'abonnement et de publication dans les Annales. Ci-

inclus 50 cts pour abonnement.—Melle A. L.—10 cts en offrande pour faveur obtenue.—Dame P. D.—*Ste Louise* : Ci-inclus \$1.00 pour deux basses messes en l'honneur de N. D. du Rosaire pour les âmes du purgatoire pour grâces obtenues.—Dame E. P.—*Ste Perpétue* : J'envoie 20 cts pour le Chemin de la Croix en remerciement à N. D. pour guérison obtenue par l'usage des roses bénites et cinq cents pour un cierge.—Dame W. D.—*Ste Sophie de Lévard* : J'avais promis \$1.00 pour le Chemin de la Croix, si j'obtenais une grâce spéciale. Je viens avec bonheur accomplir ma promesse.—Dame J. C.—*Scotstown* : Remerciements à la Ste Vierge du Cap pour m'avoir obtenu du soulagement dans ma maladie et le baptême de mon enfant après promesse de publier dans les Annales.—Dame C. D.—*Shawinigan Falls* : Ci-inclus \$3.00 pour une grand'messe en l'honneur de N. D. du T. St Rosaire pour les âmes du purgatoire, et une piastre pour le Chemin de la Croix, en accomplissement d'une promesse faite pour le succès de notre commerce.—G. L.—*Shoalbred* : Off. 15 cts pour soulagement dans un mal de dents. Merci à N. Dame du T. S. Rosaire.—Une abonnée.—*Tring Station* : Ci-inclus \$5.00 que j'avais promises à la T. S. Vierge, si mon fils faisait une belle mort. J'ai été exaucée, et veuillez le publier dans vos Annales.—Dame P. R.—*Vaulan* : Reconnaissance à la Ste Vierge pour la faveur d'une heureuse maladie et la guérison d'un frère malade, et pour plusieurs autres faveurs obtenues.—Abonnée.—*Victoriaville* : Vous recevrez sous ce pli cinquante centins pour un abonnement aux Annales du T. S. Rosaire que j'ai promis, pour une grâce obtenue.—Dame E. M.—*Vieilles Forges* : Remerciement à N. D. du T. S. Rosaire pour la guérison de mon petit garçon d'un gros mal de gorge avec obcès, après avoir promis un pèlerinage au Sanctuaire.—Dame L. M.—*Ware, Mass* : Je remercie N. D. du Cap pour une grâce obtenue. Je vous envoie 50 cents pour les stations du Chemin de la Croix.—Abonné.—*Waterbury* : Après la promesse d'une petite offrande pour les stations du C. de la Croix et d'une publication dans les Annales, j'ai été exaucée et guérie. Amour et reconnaissance à notre Puissante Mère du T. S. Rosaire.—Enf. de Marie, L. H. H.—*Windsor Mills Est* : Remerciement à N. D. du Rosaire, au Sacré-Coeur et aux âmes du purgatoire les plus abandonnées pour une guérison obtenue.—Melle S. L.—*Yamachiche* : Grands remerciements à N. D. du Cap pour m'avoir obtenu la guérison presque complète des maladies incurables après promesse de faire brûler 2 cierges et de faire publier dans les Annales.—Une abonnée.—Veuillez trouver ci-inclus \$1.00. Sur cette piastre vous prendrez 50 cts pour une messe de remerciement à Notre-Dame du Cap pour heureuse naissance de mon enfant après promesse de faire publier dans les Annales.—Dame W. M.—Offrande de \$5.00 au Sanctuaire en actions de grâces et pour obtenir un faveur plus importante.—Une abonnée.—Remerciements : N. D. du Cap pour un diplôme obtenue. Offrande 50 cts.—Abonné.

RECOMMANDATIONS

*O Marie, toute-puissance suppliante,
intercédez pour nous.*

—*“Je me recommande aux prières pour obtenir la guérison d'une maladie qui peut devenir si grave que je sois obligée de remettre à une autre ma charge de zélatrice”*.—Dame X. B.

—*“Demandez avec moi à la Sainte Vierge de m'obtenir la grâce d'entrer au couvent cette année”*.—Une jeune fille.

—*“Ci-inclus \$1.00 pour deux ans d'abonnement afin d'obtenir la faveur d'une guérison Si je suis exaucée, je promets de m'abonner pour la vie”*.—Une dame de Grand'Mère.

—*“Priez pour moi; je suis à la veille, je crois, d'obtenir la conversion que j'implore depuis huit ans”*.—Une zélatrice.

—*“J'ai une grande faveur à obtenir, et, si la Sainte Vierge m'exauce, je lui promets des abonnements pour un joli montant, et soyez assuré qu'Elle n'aura pas de zélatrice plus dévouée que moi”*.—Une dame de Plessisville.

—*“Je vous recommande un jeune homme de 15 ans qui aspire à la prêtrise et qui n'a pas les moyens de s'instruire”*.—Une de famille de St. Romuald.

—*“Si je retire, à telle date, ce qui nous est dû, je verserai une somme de \$500.00 pour votre Chemin de Croix”*.—Une mère de famille qui ne recherche pas les richesses.

—*“Je recommande à la Ste Vierge une mère de famille adonnée à la boisson et oublieuse de ses devoirs religieux”*.—Une dame des environs de Trois-Rivières.

—*“Je demande à N. D. du Cap de bien vouloir changer les idées d'une jeune fille qui veut contracter un mariage très malheureux et ramener la paix dans une famille. Ci-inclus deux messes basses, l'une, pour l'âme la plus prête d'entrer au Ciel et l'autre, pour l'âme à laquelle personne ne pense. Si j'obtiens ce que je demande sans délai, je promets de faire publier, de payer deux autres messes aux mêmes intentions et de m'abonner pour la vie”*.—Une abonnée.

—*“Ci-inclus une basse messe pour une jeune institutrice qui s'est épuisée en se dévouant pour ses élèves”*.—Un père de Primeauville.

—*“Ci-inclus 50 cents pour abonner une personne adonnée à la boisson. J'espère que la Sainte Vierge lui obtiendra un changement”*.—Une zélatrice de Biddeford.

—*“Je vous recommande une de mes abonnées qui est menacée de perdre la vue”*.—Une zélatrice de Ste Croix.

—“Il s'agit d'obtenir la guérison de ma soeur, demeurant avec moi et prise d'un cancer. Ci-inclus un abonnement”.—Un curé du diocèse de Nicolet.

—“Une jeune institutrice se recommande aux prières des Pères et des abonnés pour obtenir deux faveurs spirituelles, la fidélité à sa vocation et le succès dans l'enseignement.”

—“Il n'y a que l'opération qui puisse me sauver la vie... Priez pour moi”.—Une ancienne zélatrice.

—“Mon bébé me paraît ne pas avoir l'usage d'un bras”. Je le recommande à N. D. du Rosaire avec promesse de m'abonner”.—Une mère de dix enfants.

—“Une zélatrice nous recommande une paroisse divisée par le “démon de la chicane”.

—“J'ai déjà été frappée d'apoplexie. Je me confie à la Ste Vierge”.—Une dame de Julien.

—“Je souffre d'une maladie de coeur. Faites prier pour moi”.—Une zélatrice.

—“Si vous voulez que je continue à travailler pour la Sainte Vierge, il me faut la santé. Depuis quelque temps, j'ai beaucoup de peine à faire ma classe”.—Mlle V. M. de Ste Thècle.

—“Ci-inclus 15 cts pour une neuvaine de lampe au St Sépulcre, et, si mon frère malade est guéri, il promet de faire brûler cette lampe durant un an (\$14.00)”.—Delle M. A. G. de St Zacharie.

En attendant que nous ayons plus de pages à notre disposition, nous déposerons ces intentions écrites aux pieds de N. D. du T. S. Rosaire, près de ses Saintes Reliques, au-dessous du T. S. Sacrement. En outre, elles seront lues à la prière du soir, le premier vendredi et le 18 de chaque mois, jour consacré au “Rosaire Vivant.” Elles seront, comme par le passé, recommandées également à la Basilique du Voeu National au Sacré-Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons, enfin, tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour appuyer ces prières.

Coeur Sacré de Jésus,



j'ai confiance en vous.

(Indul. 300 j., Pie X).

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés". (II Mach. XII-46).

Nos Frères en religion.

Frères Félix Juge, sous-diacre, et Jean-Marie Piolot, convers, morts sur le champ de bataille.

Nos Zélateurs et Zélatrices.

Mlle Sophie Lebel, de Ste Ursule : " Nous lui devons", nous écrit sa remplaçante, soussignée, "un souvenir bien reconnaissant dans nos prières. Elle était l'amie des pauvres auxquels elle faisait une large part du peu qu'elle possédait. "Il faut assister les pauvres du bon Dieu", disait-elle souvent, "afin d'être secouru à notre tour et d'acquérir une belle place au Ciel". Gardant chez elle les enfants éloignés des écoles, elle leur enseignait elle-même le catéchisme et les aidait à préparer leurs leçons.

Que n'a-t-elle pas fait pour la diffusion des Annales du T. S. Rosaire dans la paroisse ! Zélatrice en tout temps et en tout lieu, elle visitait les malades et les affligés, leur suggérant de s'adresser à Notre-Dame du Calvaire et de lui faire de pieuses promesses pour obtenir leur guérison, au moins, du soulagement. Dieu seul saura jamais tout ce qu'elle a déployé de zèle pour votre oeuvre !

Aussi la paix et le bonheur régnaient-ils à son foyer ; sa maladie qui dura cinq longues années, n'y troubla rien. Au contraire, sa foi vive et son ardente charité brillaient d'un nouvel éclat lorsqu'elle faisait appeler le prêtre à son chevet pour jouir des consolations de notre sainte religion. "Je veux encore communier" ! soupirait-elle, au seuil de l'éternité. Bonheur qui lui fut accordé, une dernière fois, la veille de sa mort.

Nous partageons avec vous le pénible regret d'avoir perdu une si bonne zélatrice. Que nos prières et les vôtres, Révérends Pères, lui ouvrent bientôt le trésor des récompenses célestes !" (Dame Ignace Paquin).

Nos Abonnés.

Alma-ville : M. Philippe Boisclair.—*Grand'Mère* : Rosario Carignan.—*Les Eboulements* : Dames Joseph Rochefort et Thomas Tremblay.—*Manchester* : MM. Arthur Lamy et Thomas Caya.—*Marboro* : Alphonse Goulet.—*Montmagny* : Dame Aldéric Blais.—*Montréal* : Dame Frs. Richard ; St St Charles Odillon, née Marie-Anne Guilbault, religieuse de la Providence.—*Nashua* : Dame Félix Hamelin.—*Pierre-ville* : M. Oscar Martel.—*St André Auclin* : Mr et Mme Victor Gaulin.—*St Cuthbert* : M. Gonzague Fauteux.—*St Grégoire de Nicolet* : Dame Charles St-Ger-

main.—*St Ferdinand* : Adéard et Albert Beaudoin.—*St Frédéric* : M. Urbain Roy.—*St Ignace de Loyola* : Dame Louis Masé.—*St Jacques le Mineur* : M. J. B. Coupal.—*St Justin* : M. Joseph Thibeau.—*St Michel de Bellechasse* : M. Gaudiose Rousseau.—*St Titeville* : M. Alfred Pothier.—*Ste Angèle de Laval* : Dame Eugène Baril.—*Ste Agathe des Monts* : M. Procul St Arnour.—*Ste Anne des Monts* : M. Amédée Bastien.—*Ste Marie de Beauce* : M. Henri Havard.—*Ste Rose* : Melle Alma Thibeault.—*Suncook* : Marie Bessette.—*Schafer* : M. Hervé Gascon.—*Woonsocket* : Dame Napoléon Lavergne.—*Shippagan Island* : M. Augustin Chiasson.

Étrennes aux âmes du purgatoire.

Voici le jour de l'An, le jour des étrennes et de la bonne année... Hélas ! que de places vides à vos foyers ! La mort a passé par là, vous déchirant le cœur, vous arrachant ceux que vous aimiez le plus...

Au jour béni des étrennes, ceux-là les oublierez-vous ? Leurs pauvres âmes souffrent cruellement dans les flammes du purgatoire. Elles y sont peut-être à cause de vous.

Ce qu'elles vous demandait, ce ne sont pas des futilités ruineuses, ni fleurs, ni couronnes. Les étrennes qu'elles réclament de votre piété filiale sont d'une autre nature. Des prières, des indulgences, des communions ferventes, des bonnes œuvres, des messes, voilà les seules étrennes qui leur sont agréables, puis-que seules elles adoucissent leurs peines.

C'est le jour de l'An, le jour des étrennes... Souvenez-vous de vos chers défunts. Ayez pitié des âmes du purgatoire. (L'Echo Paroissial du S. Cœur).

Nous sommes heureux de pouvoir affirmer qu'au cours de l'année 1914, nous nous sommes intéressés dans la mesure du possible, à nos chères âmes souffrantes. Plusieurs ont du être soulagées, sinon délivrées, le 4 novembre par le service solennel qui a été célébré, pour elles, à notre église paroissiale, par le R. P. Magnan, O. M. I., missionnaire zélé à la diffusion des Annales.

La 5ème dizaine du chapelet que nous récitons, chaque jour, au Sanctuaire est appliquée aux âmes de nos défunts.

"*Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire*". (Ind. 100 j. chaque fois, Pie X, 22 janv. 1914).

R. I. P.



Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé aux "ANNALES DU T. S. ROSAIRE."

Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.

LA REVUE CANADIENNE.—Sommaire du mois de novembre 1914.

—*Lionel Groulx* : La constitution Fédérative de 1867.—*Max Turmann* : Le Réveil des âmes en France.—*Jacques Viger* : Lettres de Jacques Viger à Madame Viger (1813) (suite).—*M. Tamisier S. J.* : Un bain de philosophie à propos de la guerre.—*Etienne Blanchard* : L'abus des termes anglais.—*Thomas Chapais* : A travers les faits et les oeuvres.—Notes bibliographiques.

Abonnement : \$3.00 par année.

LE PARLER FRANÇAIS.—Sommaire du mois de novembre 1914.—

Adjutor Rivard : Belgicisms et canadianismes.—*Camille Roy, prêtre* : Les Parlers de France au Canada.—*W. Chapmon* : Jeanne La Bar (poésie).—*Adalbert Guillot C. SS. R.* : La lutte contre la littérature pornographique.—*Antoine* : Autant de pris.—*A. R.* : Revues et Journaux.—*J. Emile Poirier* : Debout ! (poèmes).—*Le Chercheur* : Questions et Réponses.—*A. R.* : Les livres.—*Le Comité du Glossaire* : Lexique canadien-français (suite).

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$2.00.

L'ATTIRANCE DU GOUFFRE par René P

Voici une plaquette d'une quarantaine de pages à mettre entre les mains de nos campagnards. Ils y trouveront une lecture à la fois, utile et agréable. Sous la forme attrayante du roman, en un style simple à la portée de tous, l'auteur y dépeint une double situation également remplie d'intérêt: le malheur d'une famille dont le père a subi la désastreuse attirance de la ville, la bonne fortune de deux fils, pénétrés d'un même idéal, et ne reculant devant aucun sacrifice pour rester fidèles à la terre, "leur grande amie". En maints endroits, il donne de bons principes, de sages conseils touchant l'amour, l'attachement que le Canadien devrait avoir pour le sol "capable de produire d'abondantes moissons".

Puisse cette semence de saines idées, jetées par une main amie chez notre classe rurale, y porter des fruits nombreux et durables ! (En vente à "La Tempérance", 914 rue Dorchester Ouest, Montréal).